

**PROCES -VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL D'ASNAN
DU 30 JUIN 2025**

Membres présents : 08

Membres absents : 02

COUDRIN Maude

Absentes : LANTIER Steffy et COUDRIN Maude

Présents : TONNOLI Marine, LE CHARTREUX Alain, DOUX Jean Michel, GUENEAU Jean Noël, RIOLINO Patrick, D'HIVERT Jacqueline, PINEAU Jacques, CREBOIS Nathalie

Secrétaire de séances ; CREBOIS Nathalie

Séance ouverte à 19h

ORDRE DU JOUR :

- Médecine préventive
- Zones d'accélération : avis conforme à la cartographie
- Camosine ; subvention
- Questions diverses

- **MEDECINE PREVENTIVE**

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- 1- Que l'encaissement de la cotisation médecine sera réalisé directement auprès du GIP santé et sécurité au travail inter fonctions publiques de la Nièvre à compter du 1^{er} juillet 2025.
- 2- D'autoriser le Maire à signer l'ensemble des actes et décisions nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

- **ZONES D'ACCELERATION : AVIS CONFORME A LA CARTOGRAPHIE**

La zone concernée est la suivante :

1 – **photovoltaïque au sol** - parcelle cadastrée **ZC numéro 20** d'une surface de 4880 m2 appartenant à la commune d'Asnan

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

Décide :

- 1- **De valider** la cartographie des zones d'accélération des énergies renouvelables sur le territoire de la commune, telle qu'exposée dans la présente délibération et présentée sur la carte annexée à la présente délibération.
 - 2- **De valider** la transmission de la cartographie de ces zones à M. le Secrétaire Général, référent préfectoral unique du département de la Nièvre en vue de son arrêté définitif.
- **CAMOSINE : SUBVENTION**
 - Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité : de ne pas donner de subvention.

- **Questions diverses**

- Monuments aux morts : en attente de l'instruction du dossier.
- Nous avons obtenu 50% de subvention de DETR pour les travaux de l'ancienne école, cela nous permettra de continuer les travaux dans cette salle, pour dans un futur proche en faire le secrétariat de Mairie. Des devis sont demandés pour la porte et fenêtres devant et l'abaissement du plafond d'un mètre et l'isolation.

La séance est levée à 19H45

**Le Maire,
RIOLINO Patrick**

**Secrétaire de Séance
CREBOIS Nathalie**

